

La littérature africaine à l'Université

Le 25 avril 1961 commence l'année préparatoire de l'Ecole Normale Supérieure du Cameroun, premier embryon de l'Université Fédérale du Cameroun qui deviendra, une décennie plus tard, l'Université de Yaoundé. Cependant, il faut attendre 1962 pour que le cadre juridique de l'Université soit définitivement fixé et que naisse officiellement la première Université du Cameroun comme fondation française d'enseignement supérieur. Six ans après cette naissance, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'institution universitaire ainsi créée, pour la première fois, compte parmi ses unités d'enseignement et de recherche un Département de Littérature négro-africaine comparée. C'est l'œuvre du professeur Thomas Melone. Je me propose de situer rapidement ce Département à l'intérieur de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, de présenter le Concept de littérature africaine à l'Université de Yaoundé avant de décrire l'organisation des enseignements, leur contenu, les objectifs poursuivis et de tenter enfin une évaluation succincte du travail effectué.

Le Département de littérature africaine au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Le Département de littérature africaine est l'un des huit départements que compte actuellement la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé. Les sept autres sont par ordre alphabétique : les Départements d'Anglais, de Français, de Géographie, d'Histoire, de Linguistique, de Philosophie et de Sociologie auxquels il faut ajouter les sections d'Allemand et d'Espagnol.

La nature du Département de littérature africaine et les objectifs

qu'il poursuit lui imposent la collaboration avec tous les autres départements de la Faculté, notamment dans les cycles conduisant à la Licence. En effet, dans ces cycles, le Département de littérature africaine fonctionne comme un département de service. Cela signifie qu'il participe à la collation du diplôme de Licence dans tous les départements sans en délivrer un qui soit exclusivement de littérature africaine. Le Département de littérature africaine n'est donc autonome qu'au niveau des cycles de maîtrise et de doctorat.

En première et en deuxième année de licence, les études à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines comprennent deux volets : les cours communs et les options. En troisième année un troisième volet s'ajoute aux deux premiers : la spécialisation.

La littérature africaine n'intervient dans les cours communs et la spécialisation que dans les départements d'Anglais et de Français. Dans les autres départements, cette discipline constitue une option. Les départements d'Anglais et de Français sont, par conséquent, ceux avec lesquels le Département de littérature africaine entretient les rapports les plus suivis dans les cycles de Licence. Ce sont aussi, sans doute, ceux avec lesquels la collaboration n'est pas toujours heureuse. En effet, ces deux départements veulent étendre le champ de leur compétence au-delà de la France et de la Grande-Bretagne vers tous les pays francophones et anglophones du monde. On y parle volontiers de littérature en Français et de littérature en Anglais, affirmant implicitement par le fait même que les littératures africaines ne seraient que des littératures satellites que l'on devrait étudier dans le cadre des départements d'Anglais et de Français.

Au delà d'une lutte interne sourde et banale se pose ici un pro-

blème scientifique et pédagogique désormais bien connu : celui de la spécificité de la littérature africaine écrite en langues étrangères par rapport aux littératures des pays dont les Africains se servent de l'expression.

Le problème a été maintes fois soulevé et diverses solutions proposées. J'ai été particulièrement frappé par ce qu'en dit Jean Derive de l'Université de Paris X dans son article « Littérature négro-africaine et critique universitaire : identité d'un objet et spécificité des méthodes (1) » publié dans le numéro consacré à la littérature d'Afrique Noire de la revue *Ethnopsychologie*. L'auteur de l'article souligne « le danger de chercher à définir une essence de la littérature négro-africaine par rapport à la littérature universelle (2) » et préconise « la relativisation socio-historique » qui consiste à définir la spécificité des œuvres africaines par rapport aux œuvres d'Europe ou d'Amérique en cherchant « pour une situation historique donnée, quels sont les traits distinctifs des unes et des autres, liés aux conditions de leur production et de leur consommation, qui peut permettre d'établir entre elles une ligne de démarcation (3) ». Cette affirmation de Derive correspond à peu près au souci qui a toujours animé les enseignants du département de littérature africaine.

On a pu appeler ces derniers « les fonctionnaires de la Négritude », comme l'affirme M. Njoh Mouelle dans son article paru dans la revue *48 Etats Africains*. Il convient cependant de relever ici qu'on n'a pas encore décelé chez eux les préoccupations essentialistes d'un Senghor. En revanche, ils

(1) Derive Jean « Littérature négro-africaine et critique universitaire : identité d'un objet et spécificité des méthodes » in *Ethnopsychologie* n°2/3 Avril-sept. 1980.

(2) Idem.

(3) Ibid. p. 47.

ont toujours pensé qu'une Faculté des Lettres en Afrique se doit de réserver une place de choix aux Lettres africaines, marque distinctive par excellence de la personnalité collective des Africains, afin de maîtriser pour mieux les faire connaître, la culture et la civilisation africaines dans leurs manifestations littéraires. C'est pour cette raison que les enseignants du département réclament sans cesse l'augmentation du nombre d'heures consacrées aux littératures africaines qui ne devraient pas être, pense-t-on ici, marginalisées au profit des littératures étrangères. Cependant, il n'est nullement question à Yaoundé de considérer la littérature africaine comme une entité fondamentalement différente des autres littératures, mais plutôt comme un ensemble d'œuvres qu'une histoire et une géographie spécifiques ont fortement marquées de leur sceau. A ce propos, il convient sans doute de préciser le sens qu'on donne à l'expression « Littérature africaine ».

Le concept de littérature africaine à l'Université de Yaoundé

Dix ans se sont écoulés depuis que le professeur Thomas Melone a quitté le département de littérature africaine. Cependant, le professeur Ongoum qui l'a aidé à jeter les bases du département en 1968 y est encore présent. Ce dernier affirme que, pour le professeur Melone, il s'agissait de créer un département de littérature négro-africaine comparée, c'est-à-dire une unité d'enseignement et de recherche où l'on étudierait la littérature des Noirs en général dans ses rapports avec les littératures non noires de mêmes langues, plus particulièrement de langue française et de langue anglaise.

Les premiers mémoires de di-

plôme d'études supérieures soutenus à la fin de l'année universitaire 1969-70 trahissent déjà la volonté des pionniers du département d'aller au-delà du continent africain vers la diaspora. Le premier nom dans le répertoire des mémoires et thèses soutenus au département depuis sa création est celui de Bahilag Bikoue dont le travail porte sur « Le thème de demain » chez Langston Hughes. Dans le même répertoire, on retrouve des titres de travaux d'étudiants et d'enseignants sur des auteurs aussi éloignés dans l'espace et le temps que Shakespeare et Soyinka, Sophocle et Achebe.

Sans pratiquer le comparatisme au sens où l'entendent les spécialistes de la littérature comparée, le département de littérature africaine de Yaoundé se soucie, entre autres préoccupations, de rapprocher les œuvres africaines de leurs sœurs appartenant à d'autres cultures pour en relever les ressemblances et les différences et partant, la marque distinctive en tant que littérature.

Il en résulte que, même pour les pionniers du département qui entendaient se consacrer exclusivement à la littérature des Noirs, il ne s'agissait nullement de se mettre des œillères, encore moins de découvrir à travers leurs recherches, une quelconque essence nègre. Mais alors, pourrait-on se demander, pourquoi avoir créé un département de littérature négro-africaine fût-elle comparée ? Pourquoi n'avoir pas pensé immédiatement à un département de littérature africaine comme on l'appelle aujourd'hui ? La même question pourrait se formuler en d'autres termes : A Yaoundé, fait-on une différence entre « littérature africaine » et littérature négro-africaine ?

Pour des raisons culturelles, la littérature des Noirs a été, dans un premier temps, la principale préoc-

cupation du département de littérature négro-africaine. La similitude de vues qui a caractérisé les intellectuels noirs au sujet des problèmes noirs depuis la négrorenaissance de Harlem jusqu'au mouvement de la Conscience Noire de Steve Biko a encouragé les pionniers du département dans cette voie. Les mêmes raisons culturelles, à un degré moindre certes, militent en faveur de l'ouverture de l'Afrique noire vers l'Afrique arabe. Les relations de tous genres que l'histoire a imposées aux deux peuples ont eu des retombées littéraires dignes d'intérêt. Les pères de la Négritude, Senghor en particulier, reconnaissent volontiers l'influence qu'a exercée sur leur pensée l'œuvre d'un Antar qu'ils lisaient dans sa version française. De plus, des expériences comparables ont marqué des générations entières d'écrivains de part et d'autre du Sahara et ont produit des résultats tout aussi comparables. En 1956, lors de la tenue du premier Congrès des Ecrivains Noirs, les écrivains algériens ont tenu à adresser à leurs « frères », leur « amitié », saluant ainsi « l'expression longtemps étouffée » de leur lutte de libération (4), qu'ils comparent à leurs propres efforts pour se libérer du joug colonial. Le portrait que donne Albert Memmi du colonisé est valable pour tous les opprimés.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, le département de littérature négro-africaine comparée est devenu aujourd'hui un département de littérature africaine tout court où l'on étudie les œuvres littéraires du continent africain et de la diaspora noire.

Organisation des enseignements et de la recherche

Malgré l'appellation Département de littérature africaine, nous sommes conscients, à Yaoundé, d'avoir affaire à un ensemble complexe que nous ne pouvons maîtriser qu'en le subdivisant en autant de parcelles possibles selon la mé-

(4) Voir le texte Intégral du message à la fin de la Communication.

thode cartésienne bien connue. Cette approche est d'autant plus inévitable que le département se propose de former des spécialistes des lettres africaines dans les domaines aussi variés que les littératures et traditions orales, les littératures africaines écrites du continent, les littératures négro-africaines de la diaspora, l'esthétique littéraire africaine, la critique littéraire africaniste, la créativité littéraire. Naturellement, une place spéciale est réservée au sauvetage du patrimoine littéraire du Cameroun. Un projet de recherche en cours d'exécution vise entre autres préoccupations à produire des textes de lecture pour les écoles primaires et secondaires à partir de matériau puisé dans le patrimoine culturel.

Pour réaliser ce vaste programme, des structures adaptées ont été conçues en matière d'enseignement et de recherche.

Enseignement

Le profil de l'étudiant par année apparaît comme suit :

Premier cycle

1^{ère} année : Le panoramiste ayant une vue globale des littératures africaines.

2^{ème} année : Le lecteur maîtrisant les genres littéraires

Second cycle

3^{ème} année : Le théoricien qui est au fait des problèmes que pose la littérature.

4^{ème} année : Le critique littéraire et le producteur de littérature.

Doctorat 3^{ème} cycle et Doctorat d'Etat :

Le spécialiste des lettres africaines et/ou d'une branche spécifique de la critique littéraire.

Recherche

Pour mener à bien les tâches d'enseignement conformément aux objectifs fixés, des champs de recherche ont été créés dans quatre sections correspondant aux principales préoccupations du département.

Section I : recherche en traditions et littératures orales

Section II : recherche en littérature africaine écrite

Section III : recherche en littérature négro-africaine comparée

Section IV : recherche en méthodes critiques et créativité littéraire

Chacune de ces sections comporte des champs d'enseignement et de recherche qui apparaissent dans le tableau récapitulatif suivant :

TABLEAU 1

Tableau récapitulatif des objectifs du
Département de Littérature africaine

1er Cycle Le praticien			2ème Cycle Le théoricien		3ème Cycle et Doctorat d'Etat : le Spécialiste
Année	1 ^{re} année histoire littéraire	2 ^e année genres littér.	3 ^e année spécialisation	4 ^e année critique littéraire et créativité	
Objec- tifs	panorama de la littérature		problématique de la littérature	Méthodes critiques	
Type	le panora- miste	le lec- teur	le théori- cien	le critique littéraire	

L'ambition du département est de couvrir l'ensemble des domaines tant au niveau de la recherche que de celui de l'enseignement. Cependant, force est de constater que certaines aires géographiques restent encore intactes faute de spé-

cialistes. C'est le cas des littératures africaines d'expression portugaise et espagnole. C'est aussi le cas des littératures afro-asiatiques.

Il convient de relever ici que les objectifs de recherche et le profil

TABLEAU 2

Section I Lit. afr. orale	Section II Lit. afr. écrite	Section III Lit. négro afr. comparée	Section IV Méthodes critiques et créativité
1 - CER des méthodes critiques	1 - CER de Littérature camerounaise	1 - CER de littératures négro-américaines	1 - CER des méthodes critiques
2 - CER des œuvres littéraires et essais critiques	2 - CER de littérature de l'Afrique Centrale	2 - CER de littératures afro-asiatiques-	2 - CER des œuvres littéraires et essais critiques
3 - CER des traditions et du folklore	3 - CER des littératures de l'Afrique de l'Ouest		
	4 - CER des lit. de l'Afrique de l'Est		
	5 - CER des lit. de l'Afrique australe et de Madagascar		
	6 - CER des lit. du Maghreb et du Monde arabo-africain		
	7 - CER des lit. lusophones et hispaniques		

(CER : Champ d'Enseignement et de Recherche)

de l'étudiant n'obéissent pas à une idéologie particulière bien qu'il s'agisse d'affirmer la présence d'une réalité artistique.

La diversité même de cette réalité malgré, par ailleurs, de nombreux points communs, impose en quelque sorte au département de littérature africaine d'être beaucoup plus un creuset où se fondent diverses expériences qu'une école avec des fondements idéologiques bien définis. L'idéal jusque-là, est d'assurer une formation des étudiants aussi ouverte que possible sur l'ensemble de la production littéraire africaine indépendamment des convictions personnelles des enseignants.

C'est cet idéal qui oriente les approches du fait littéraire à Yaoundé. Dans son allocution au Colloque de Yaoundé sur « Le Critique » africain et son peuple comme producteur de Civilisation (5), L.S. Senghor, après avoir constaté que malgré l'existence d'une nouvelle poésie, d'un « nouveau roman » en Afrique depuis l'avènement des indépendances « La critique est restée sur les bords de la Seine où elle continue d'employer les méthodes du XIX^{ème} siècle (6) » exorte les intellectuels africains à inventer une nouvelle critique nègre et affirme :

« ...J'ai découvert, il y a quelques quatre ans, que cette nouvelle critique était née, timidement, depuis l'indépendance dans nos universités africaines et surtout à l'Université Fédérale du Cameroun » (7).

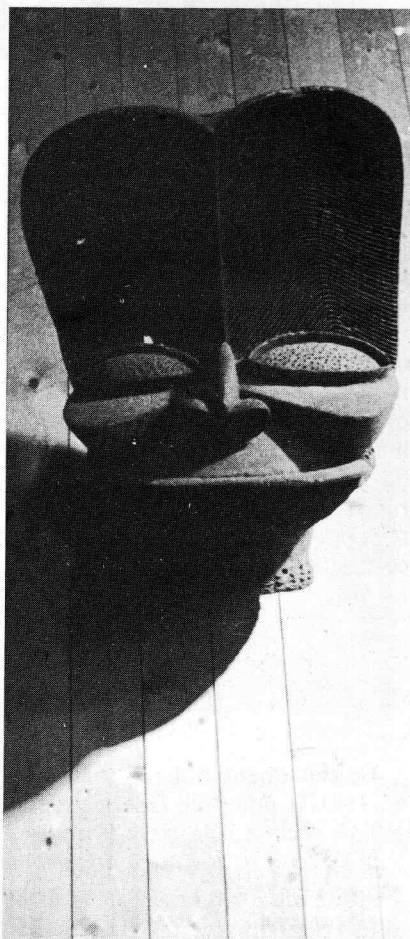
L.S. Senghor parle ici sans doute de la « topologie » du professeur Thomas Méloné. Cette approche du texte a cessé d'être pratiquée à Yaoundé après le départ de son initiateur. L'appel de L.S. Senghor invitant les Africains à « inventer », avec un nouveau vocabulaire et un nouveau style, une nouvelle méthode négro-africaine de la critique en abandonnant définitivement le scientisme du « stupide XIX^{ème} siècle » (8), ne semble pas avoir ému les enseignants du département de littérature africaine. Au demeurant, son appel correspond à ses constantes préoccupations essentialistes qui ne sont pas toujours partagées à Yaoundé comme je l'ai déjà relevé.

(5) Il s'agit du colloque organisé à Yaoundé en avril 1973 par la Société Africaine de Culture.

(6) Senghor « Pour une critique nègre » in *Liberté 3 Négritude et civilisation de l'Universel*, Paris, le Seuil, 1977 p. 427

(7) Senghor, op. cit.

(8) Idem



Bacham (groupe Bamileke) - Cameroun

Conscients à la fois de la nécessité d'une lecture scientifique des textes littéraires africains et de la complexité de la littérature, les enseignants du département de littérature africaine pratiquent des lectures critiques inspirées par les différentes écoles euro-américaines sans se lier particulièrement à l'une d'entre elles. Aristote compte des disciples parmi eux. Barthes y trouve des adeptes.

Cependant, en matière de critique, le postulat de base est le profond enracinement du texte littéraire africain dans la réalité historique, le vécu quotidien. D'où une certaine propension à étudier le texte dans ses rapports avec l'histoire lointaine ou récente, avec la société de référence.

Esquisses d'évaluation du travail effectué

Il n'y a pas de doute que l'existence d'un département de littérature

africaine à l'Université de Yaoundé a favorisé la formation de professeurs de Français ou d'Anglais mieux préparés à expliquer les œuvres africaines dans le secondaire. Le résultat en est une meilleure couverture des programmes de littérature africaine dans cet ordre d'enseignement. L'éventail des textes connus des jeunes bacheliers frais émoulus de nos lycées et collèges, grandit tous les ans, contrastant avec les notions vagues sur la Négritude que l'on décelait à peine chez des étudiants de même niveau dans les années 1970. Il s'ensuit un intérêt de plus en plus grand pour les lettres africaines, preuve que le département, timidement certes, mais progressivement, atteint l'un de ses objectifs qui est l'approfondissement de la connaissance de nos valeurs culturelles telles qu'elles se manifestent dans notre littérature.

Au niveau des cycles de maîtrise et de doctorat, on peut relever que les premiers mémoires de diplôme d'études supérieures et la première thèse d'Etat soutenus à Yaoundé ont été des travaux sur la littérature africaine.

La création tardive du cycle de doctorat a favorisé l'éparpillement des premiers diplômes d'études supérieures. De plus, le caractère hautement sélectif de ce cycle et du cycle de Maîtrise tend à réduire le nombre de travaux de recherche effectués dans le département. On compte en 1983-84, 201 mémoires de D.E.S. et de Maîtrise, dix thèses de 3^{ème} cycle et 3 thèses d'Etat soutenus. Ces chiffres seraient sûrement plus élevés si l'infrastructure de recherche était plus développée.

Malgré les vicissitudes qui ont jalonné et continuent de jaloner son existence, le département de littérature africaine apparaît comme l'une des originalités de l'Université de Yaoundé. Cette originalité serait encore plus marquée si la possibilité de décerner une licence de lettres africaines lui était accordée comme l'ont toujours souhaité les enseignants du département.

Innocent Futchu
Université de Yaoundé